



Protéger la création d'un concept

Par **m2d_old**, le **03/09/2007** à **20:05**

j'ai crée un prototype de voiture de modélisme sur plan avec des choix techniques non encore exploité par aucun fabriquant. je souhaite pouvoir protéger les plans de la voiture et ses choix techniques afin qu'aucun fabriquant ne puisse copier ce modèle et le créer à grande echelle . je souhaite avoir l'exclusivité des plans, du choix technique et de la fabrication.comment puis je faire. un copyright des plans suffit-il ou faut-il déposer un brevet?

Merci par avance de vos réponses

Par **Dinah**, le **07/09/2007** à **13:00**

Bonjour.

C'est une question importante, et à moins que quelqu'un ici ne soit spécialisé dans le domaine du droit de la propriété intellectuelle (ce qui n'est pas mon cas), je vous conseille fortement de vous adresser à un avocat spécialiste de cette question pour éviter toute surprise et protéger votre concept.